



## **RÈGLEMENT DE CERTIFICAT**

### **Certificat AZEK LSFIn**

#### **1 Certificat AZEK LSFIn**

Pour obtenir le certificat «LSFin», délivré par l'AZEK, les candidats<sup>1</sup> doivent avoir suivi l'intégralité du programme LSFIn et avoir participé en direct à chaque présentation de module.

#### **2 Conditions d'octroi des certificats**

On considère que le candidat a participé en direct à chaque présentation de module s'il s'est connecté individuellement à la session Zoom, s'il est identifiable dans la session Zoom par son prénom et son nom de famille et s'il a participé en direct à l'ensemble du meeting Zoom du début à la fin du module.

Les candidats sont eux-mêmes responsables de leur identification lors de la session Zoom.

Le visionnage ultérieur de l'enregistrement vidéo de la présentation du module ne remplace pas l'obligation de participation en direct.

#### **3 Organisation**

Toutes les tâches liées à l'octroi des certificats sont confiées à la commission d'examen de l'AZEK.

#### **4 Répétition**

Si un candidat ne peut pas participer en direct à une présentation de module pour une raison excusable, il doit répéter le module en direct pour obtenir le certificat. Les raisons excusables sont la maternité, la maladie et l'accident, le décès d'un proche/partenaire, le service militaire, de défense civile ou civil imprévu. L'empêchement, doit être communiqué immédiatement à l'AZEK par e-mail et accompagné de justificatifs. Si le candidat y est autorisé, il peut rattraper gratuitement le module manqué au cours suivant ou au plus tard au cours après le suivant.

#### **5 Communication aux candidats**

Une fois le dernier module terminé, le certificat AZEK FIDLEG est envoyé aux candidats. Les candidats qui ne remplissent pas les conditions d'obtention du certificat en seront informés.

---

<sup>1</sup> "Candidat" désigne ci-après aussi bien la forme féminine que la forme masculine.

## 6 Voies de recours

Un recours contre la communication "conditions de certificat non remplies" peut être déposé auprès de la commission d'examen de l'AZEK dans les 30 jours suivant la communication par e-mail. Le recours doit contenir la demande d'appel et les raisons de l'appel. La commission d'examen de l'AZEK prend une décision définitive sur l'appel. La commission d'examen de l'AZEK peut retirer un certificat de l'AZEK qui a été obtenu illégalement.

Ce règlement de certificat entre en vigueur le 01.01.2023.

Bülach, 01.01.2023



Dr. Andreas Jacobs  
CEO AZEK



Thomas Kluser  
COO AZEK